Commerce extérieur : Le MEDEF et les CCE saluent la nouvelle stratégie du gouvernement en matière de commerce extérieur

Publié le 1 mars 2018

Le Medef et les Conseillers du Commerce Extérieur (CCE) saluent les réformes annoncées par le Premier Ministre le 23 février à Roubaix, qui vont dans le sens d'une simplification du dispositif de soutien à l'export et d'un renforcement de son efficacité.

La stratégie en matière de commerce extérieur présentée constitue une réponse intéressante à certains des enjeux qui avaient été identifiés par le Medef et les CCE : déficit de formation à l'anglais et aux techniques du commerce international, faible nombre d'entreprises exportatrices, insuffisante lisibilité du dispositif d'appui, et nécessité de renforcer la compétitivité des outils de financement export.

Ce nouveau plan d'action sera utile, pour autant qu'il soit appliqué avec détermination et sans délai. Dans ce domaine, l'essentiel est dans l'exécution, et le Medef et les CCE seront vigilants à ce sujet. Ils veilleront notamment à la finalisation des points qui demandent encore à être précisés : évolution de la gouvernance du dispositif, dont Business France, articulation entre les divers acteurs au plan régional sans que soient oubliés les acteurs privés, tarification des services proposés aux entreprises, organisation concrète de la collaboration Business France-CCI à l'étranger, ...

Au-delà de ces initiatives, le Medef et les CCE rappellent que le facteur-clé de rétablissement du commerce extérieur est la compétitivité des entreprises, qu'il s'agisse de la compétitivité-prix ou de la compétitivité hors coûts. Ils souhaitent que les efforts entrepris par le Gouvernement dans ce domaine soient poursuivis et amplifiés. C'est là que se situe l'élément essentiel pour le renforcement de la croissance et des exportations.

Le Medef et les CCE poursuivront donc leurs travaux communs pour élaborer des propositions et contribuer ainsi à l'amélioration de la performance des entreprises françaises à l'exportation.